

JANUS HENDERSON CAPITAL FUNDS PLC

10 Earlsfort Terrace

Dublin 2

Irlande

Le présent document est important et requiert votre attention immédiate. Si vous avez le moindre doute concernant la marche à suivre, vous êtes invité(e) à consulter votre courtier, directeur d'agence bancaire, avocat, comptable ou autre conseiller financier indépendant.

Si vous avez cédé ou transféré toutes vos actions d'un compartiment de Janus Henderson Capital Funds plc (la « Société »), veuillez transmettre le présent document sans délai à l'acheteur ou au cessionnaire, ou encore au courtier, banquier ou autre agent par l'intermédiaire duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il le transmette à l'acheteur ou au cessionnaire dans les meilleurs délais.

Les termes commençant par une majuscule qui sont employés dans le présent document ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus de la Société en date du 16 avril 2020, dans sa version modifiée ou complétée (le « Prospectus »). Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sur demande pendant les heures normales de bureau auprès du siège social de la Société ou auprès du représentant local de la Société dans chaque territoire dans lequel les compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Conformément à la politique actuelle de la Banque centrale, le présent document n'a pas été examiné par la Banque centrale.

Le 11 mai 2020

Objet : Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2020 – Mesures pour réduire la transmission du Covid-19

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Pour faire suite à la circulaire du 23 avril 2020 (la « **Circulaire** »), le présent avis a pour objet de vous informer de la proposition de modifications à apporter à la structure de l'assemblée générale extraordinaire (« **AGE** ») de la Société qui se tiendra le 18 mai 2020, compte tenu des restrictions actuelles relatives à la pandémie de Covid-19.

Mesures pour réduire la transmission du Covid-19 lors de l'AGE

Nous considérons comme une priorité absolue la santé des Actionnaires, des participants à l'AGE et du personnel des prestataires de services de la Société.

En raison des restrictions en matière de rassemblements et de déplacements, sauf à des fins très limitées, et en application des règlements et directives émis par le gouvernement irlandais concernant le Covid-19, le déroulement de l'AGE sera soumis à des contraintes.

Il n'est actuellement pas possible de convoquer une AGE physique en raison du Covid-19. Par conséquent, si vous souhaitez suivre le déroulement de l'AGE, vous pourrez le faire en rejoignant la conférence téléphonique et en composant le numéro suivant au moment de l'assemblée :

Code d'accès à l'assemblée	639675#
Numéro d'accès à l'assemblée	+353 1 489 7260 (Dublin)
	+44 20 3773 4270 (Londres)

	+1 917 300 2584 (New York)
	+81 3 4520 9225 (Tokyo)

Vous devrez tout de même transmettre votre formulaire de procuration au plus tard à la date limite prévue avant l'AGE, car il ne sera pas possible de voter pendant la conférence téléphonique.

La convocation à l'AGE par voie téléphonique n'affecte pas les procurations qui ont été reçues à la date du présent avis ni les procurations reçues avant la date limite de réception des procurations, soit 48 heures avant l'heure prévue de l'assemblée.

Si vous avez des questions sur ces sujets, veuillez nous contacter à l'adresse susmentionnée ou contacter votre conseiller en investissement, votre conseiller fiscal et/ou votre conseiller juridique, selon le cas.

Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (en anglais et français), le Prospectus, les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels (en anglais) de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique, CACEIS Belgium S.A., avenue du Port 86 C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Meilleures salutations,

Janus Henderson Capital Funds plc